

Formation

GR - Juges - Formation module Artistique(A) et Examen Théorique (A)

12/11/2023 - Visioconférence



Organisateur Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

Public concerné

Stagiaires ayant 14 ans dans l'année civile de l'examen minimum et ayant validé l'examen Tronc Commun (TC) avant de se présenter à l'examen Théorique Artistique (A)

Avoir pris connaissance des aménagements FSCF du code FIG 2023

La formation peut être suivie avant l'obtention du Tronc Commun

Contenu :

- Questions écrites sur les connaissances théoriques du module Da sur des exercices
- individuels, ensembles et duos.
- - 1 exercice Individuel (texte à traduire en symbolique + note finale)
- - 1 exercice Duo + 1 exercice Ensemble Individuel (texte à traduire en symbolique + note finale)
- - Symbolique à traduite en texte avec la valeur
- Modalité de validation de l'examen : 10/20

Lieu, dates et horaires :

- Lieu : **Visioconférence - un lien sera envoyé aux inscrites**
- Date-s : **12 novembre 2023**
- Horaires – **Accueil : 08 h 55 Début : 09 h 00 – Fin : 13 h 00**

Avoir à disposition :

- Avoir un ordinateur avec micro allumé.
- De quoi prendre des notes
- Les aménagements FSCF du code FIG 2023
- Le programme fédéral ainsi que régional.

Contact le jour du stage :

MEILLIER Cathelyne – 06 29 96 21 83
cathelyne.meillier@gmail.com

Inscription :

- Date limite d'inscription : **07/11/2022**
- Date limite de retour du règlement : **08/11/2023**
- Coût : **20 €**
- Nombre minimum d'inscriptions : **3**

À régler par virement (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception).
Veillez à choisir le RIB du bon organisateur SVP. ou par **Carte bancaire**
Code à inscrire lors du paiement par virement avec le nombre de personnes : GRS-ART-12/11/2023

Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite

Pour tous renseignements complémentaires :

stages@fscf-bfc.fr

Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet**

Accès à votre
"Zone instance"
(pour les
associations de
Bourgogne-
Franche-Comté)*



* Mode d'emploi
pour s'inscrire
depuis l'instance
internet



Conditions
d'inscription



* Pour toute inscription **un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association** (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). **Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...) sont notés sur ce courriel. Si vous ne le recevez pas, vérifier vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.**

** L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription. **Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.**